Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

SOURRAL OU CULTIVATEUR RY DU COLON FARAZICANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULZ.

L'abonnement peut dater du ler de chaque mois, ou commencer avec le ler numéro de l'année: On ne s'abonue pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, un mois avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; el non, l'abonnement sera consé continuer, malgré même le refue de la Gassis au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journel doit être adressé à Firmm H. Proulx, Rédactour-Propriétaire.



ANNONCES:

Pour annefices & long terme, conditions liberales.

Coux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., tronveront avantageux d'annoucer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de l'a "Gazotte des Campagnes."

ABONNEMENT:

Si la guerra cet la dernière raison des peuples, l'agriculture deit en être la première. Emparens-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

AEONNEMENT \$1 PAR AN

BOHMAIRE.

Révue de la Semaine: Le don du Saint-Père aux cholériques de Marseille et Toulon, en France.—Luvestiture de l'Ordre du St Sépulcre, lundi 25 acût, dans une des salles du Cercle catholique de Québec.—Guérison à Ste Anne de Beaupré.—Les révoltés de la route St Germain continuent la coustruction de leur église.—Deuxième convention nationale des Acadiens.—Pépinière aux Etats-Unis, sous la direction d'un Canadien.

Caustrie Agricole: Connaissances nécessaires à l'achetour du

Correspondance: Graines et plants de Négondo (érable à Giguère) à vondre.-M. C. Sylvestre.

Sujets divers: Organisons partout des cercles agricoles.—Lo init bieu.—Les chevaux de travail au pâturage.—Couservation des tuteurs et des pièces de bois enfoncés dans la terro Choses et autres: Les vices rédhibitoires.—Maladies des bôtes a cornes en Russie.

Recettes: Les os broyés donnés aux bétes à cornes malades.— Préparation des cornichons.

Abonnements payés pour la "Gazette des Campagnes," depuis le 19 août (3me liste).—M. Thadée Gagnon, Rivière Oueile; M. l'abbé J. R. L. Hamelin, chapelain de l'Hôpital-Général de Québée; M. Pierre Déry, Oreno (Maine, Etats-Unis); Révé M. C. Baillargeon, curé de St Paschal; C.-A.-E. Gagnon, écr., M. P. P., Rivière-Ouelle; M. Adélard Caron, Richardville; L'Hon. II. G. Joly. écr., M. P. P., Québec; M. Amable Bérubé; St Georges; M. Thélesphore Lavoie, Notre-Dame de Laterrière; M. M. C. Sylvestre, St Barthélemi; Alex. Gagnon, écr., Notaire, Trois-Pistoles; M. Jacques Cartier, St Antoine de Verchères; Révé M. R. Bilodoan, curé de St Anaccet.—Regu §22, soit §70 dans le cours du mois d'août.

Nous remercions bien sincèrement, ceux qui depuis quinzo jours nous ont fait parvenir le prix de leur abonnement à la tazette des Campagnes; deux out ajouté \$4 à leur abonnement pour nous aider a payer notre presse: c'est assurément plus que nous nous attendions. Cet encouragement témoigne en faveur de l'utilité de notre journal.

None avons acheté notre presse à cylindre, et nous la recevrons à la fin de la semaine. Nous avons payé partie de l'achat, et d'ici à un an nons aurons à payer cinquante piastres par mois. Inutile de dire que pour rencontrer ces paiements à leur échéauce, nous comptons sur la promptitude de nos abonnés à nous payer ce qu'ils nous doivent, car nous aurons de plus à faire face aux déponses ordinaires nécessitées pour la publication de notre journal.

REVUE DE LA SEMAINE

Le don du Saint-Père aux cholériques de France.— Voici la lettre par laquelle Son Eminence le cardinal Jacobini, secretaire d'Etat de Sa Sainteté Léon XIII, annonçait à Mgr l'évêque de Marseille, l'envoi de 20,000 france de la part du Pape:

Illustrisime et révérendissime Seigneur,

Les calamités dont à cette heure sont frappées les deux villes de Marseille et de Toulon ont, des l'apparition du funeste fléau, éveille dans le cœur du Saint-Père des sentiments de vive compassion et de vive douleur. Il a senti s'accroître et cette compassion et cette douleur en apprenant les misères que la persistance de l'épidémie rend de jour en jour plus graves.

C'est dans des circonstancés aussi tristes que Sa Sainteté soufire plus douloureusement de l'extrémité

à luquello a été réduit le Saint Siège.

Et pourtant, malgré cette pauvreté, son cœur paternel ne peut s'empecher de chercher à soulager au moins les plus grandes misères, que vous connaissezé mieux que personne et qui vous émeuvent davantage.

Aussi Sa Saintete a-telle ordonné que Mgr le noncé apostolique de Paris vous enverrait 20,000 francs, que vous distribuerez pour le soulagement des plus pauvres des deux cités, en employant les moyens que vous ju gerez les plus opportuns.

En priant le Seigneur de vouloir bien abréger les effets de sa juste colère, j'aime à me dire, nvec les sentiments de l'estime la plus distinguée. le serviteur de votre illustrissime et révérendissime Seigneurie

L. Cardinal Jaconing

Rome, 19 juillet 1884.

L'Echo de Notre Dame de la Garde, après avoir pus blie cette lettre, ajoute :

Monseigneur l'évêque a adressé au Souverain-Pontife une lettre de remerciement, priant le Père commun des fidèles de vouloir bien agréer l'hommage de la profonde vénération, de l'amour sans bornes et de

la vive gratitude du pasteur et du troupeau pour l'inville de Marseille.

Monseigneur assure le Saint Père que ses bienfaits ne trouveront pas des cœurs ingrats : ils resterent éternellement gravés dans l'âme des Marseillais re connaissants. Si Marseille aime à se rappeler la généreuse libéralité de Clément XI, qui fit parvenir des bateaux chargés de blé à cette cité menacée de la fa mine après la peste do 1720, comment pourrait-elle oublier le grand et bon Pape qui, malgré sa pauvreté, a su trouver dans son amour-les moyens de la soulager avec une munificence royale?

Sa Grandeur demaudo au Souverain-Pontife la bénédiction apostolique pour ses diccesains que désole

l'épidémie.

Monseigneur a, en effet, reçu par l'intermédiaire du nonce apostolique la somme de 20,000 francs. Sa Grandeur a fait aussitôt parvenir à Mgr l'évêque de Fréjus la part qui lui revient de cette somme pour les victimes du choléra à Toulon.

Visitant l'hôpital du Pharo, à la fin de juillet, Monseigneur a voulu consacrer aux malades les prémisses du don du Souverain-Pontife. Il a remis une offrande à MM. les aumôniers de l'hôpital, les chargeant de la distribuer aux malades au moment de leur sortie du Tharo, et aux familles des victimes qui mourraient à l'hospice, au nom du Pape.

L'aumône du Pape et toutes celles que Monseigneur l'évêque reçoit de nos seigneurs les évêques, de différentes feuilles religiouses et de nombreuses familles charitables, seront distribuées aux pauvres, principalement par les soins de la Société de Saint-

Vincent de Paul et des Sœurs de charité.

L'ordre du St-Sépulcre. — Une imposante cérémonie a en lien lundi, 25 août, dans le grand salon du Cercle Untholique de Québec, à St Roch de Québec.

M. l'abbé Provanchor, délégué spécial du Vénérable Patriorche latin de Jerusalem, a procede à l'investiture de M. C. A. P. R. Landry, commandeur, et de MM. Vincolette et J. A. Langlais, chevaliers de l'Ordre sacré et militaire du Saint-Sépulere.

Une cinquantaine de personnes assistaient à la cirémonie : Lo révérend M. Hébort, ouré de Kamournska et G. V. du diocèse de Chicoutimi; le Revd M. Ri chard, curé de Ste Sophie; M. le curé de St Roch; le Revd M. Baillargeon, curé de St-Paschal de Kamou raska; M. l'abbé Déziel, de la cure de St Roch; le Révd M. Beaubien, curé de St François de Montmagny; le Revd M. Beaulieu, chapeluin de l'Hôtel-Dien; M. Smith, de Québec, chevalier; M. Campeau, d'Ou tuouais et M. J. E. Martineau, tous deux déjà décorés do l'ordro du Saint Sépulore; M. le Dr Marsan, de Lévis; M. Albert Bender, avocat de Montmagny; M. Eug. Bender, ingénieur civil, quelques représentanta do la presso, etc

M. l'abbé Provancher sit connaître l'origine de l'ordre du Saint-Sépulere, les conditions à remplir de la deuxième convention nationale des Acadiens,

M. Philippe Landry, commandeur, - se fuisant l'intorprète de res confrères d'armes-fit ensuite quelques | bruits de la fête aient été considérables. Rien sous ce remarques bien contics au sujet de la distinction qui rapport-là qui puisse rivaliser avec la grande Saint. zenait de leur étre conférée.

A la fin de la sénnce, les nouvenux décorés furent signe bienfait que Sa Sainteté vient d'accorder à la l'objet de félicitations particulières de la part des invités.

> Guérison. - Une dame de Québec, qui est allée sa. medi, 9 août, en pèlerinage à Sainte Anne de Beaupré, nous informe, dit l'Evénement, qu'elle u été té-

moin d'une guérison.

Un jeune homme de 25 ans. nomme Hugh O'Connor, venant du Vermont aux Etats-Unis, se trouveit samedi, on même temps que la dame, dont nous tenons nos renseignements, dans le temple dédié à la grande thaumaturge, pour solliciter sa guérison. Il était mis pauvrement, mais très proprement et marchait à l'aide de deux béquilles.

Le malheureux garçon s'approcha de la Sainte-Table, avant la messe, en murchant péniblement, avec ses doux béquillos. Il communia, puis il entendit la messe. Au cours de celle-ci, il se leva et se tint debout sans s'aider de quoi que ce fût.

Après la messe, il vénéra les reliques de la bienheurenso sainte, puis il se leva, et laissant là ses béquilles, il se rendit à sa maison de pension sans être

aidé en aucune manière.

Construction d'une église à la route St-Germain, dans le comté de Kamouraska. - Il nous fait peine d'avoir à annoncer que malgré la défense de l'autorité ecclésiastique, souvent renouvelée, on s'obstine à continuer la construction de cette église. Les révoltes de la route St-Germain, qui lors de la retraite prêchée à Kamouraska, par les RR. Pères Rédemptoristes, en février dernier, avaient fait acte de soumission à l'au. torité diocésaine et avaient déclaré renoncer à construire cette église malgre les défenses réitérées de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Taschereau, ont repris leurs travaux, et de ce temps ci l'entrepreneur est à terminer le fameux toit de cette église qui va rester là, comme un monument de l'insubordination de la moitié des habitants d'une paroisse, élevé pour leur honte et pour la confusion de leurs descendants.

Nous ne pouvons qualifier autrement de révoltés coux qui méprisent ainsi la plus haute autorité ecclésiastique et qui suivent aveuglement les conseils de coux qui n'agissent ainsi que par vengeance, sans so rondre compte des mulheurs que nécessairement ils attirent sur eux et leur famille. Résister aux ordres formi ls de l'Eglise, c'est se rendre coupable du plus grand mépris envers Dieu, dispensateur de nos récoltes; un cultivateur qui se révolte contre l'Eglise, contre Dieu pur conséquent, no pout s'attendre à être récompensé du fruit de son travail, par de belles moissons. Cela se voit tons les jours, le cultivateur qui se révolte contre l'Eglise, contre les ordonnances de son curé, reçoit presque toujours, en ce monde, le châtiment que lui a mérité son obstination ou son déréglement. C'est assurément un grave sujet de réflexion.

Deuxième convention nationale des Acadiens.—Lo Moniteur Acadien nous arrive avec un compte rendu

pour en faire partie, puis il remit à chacun des titu-tenue à Miscouche, le 15 août dernier. laires les insignes de l'ordre. "Ce n'est pas," dit notre confrère de Shédiac, que les démonstrations extérieures, la pompe, les Jean-Baptiste de Montréal, ni même y être comparé. Ce n'était pas là notre ambition, au reste; puis cela n'était pus dans nos moyens. Nous allions à Miscouche non pas pour nous réunir, comme il convient à ceux qui moissonnent, muis pour semer, pour travailler."

foule d'Acadiens venus de tous les coins des provinces maritimes, et plusieurs étrangers. On a fait à cotto diète nationale du travail sérieux et à voir l'enthousiasme qui a régné tout le temps de la solennité, on peut dire avec certitude: l'Acadie française ne mour-

Il a été décidé d'enrayer le monvement d'émigration aux Etats-Unis, on détournant le courant des émigrants du côté des terres vacantes du Nouveau-Brunswick. Une société de colonisation a été fondée

à cet effet.

D'autres résolutions so rattachent à la langue et à l'éducation française. On a transmis une adresse au gouvernement de l'Ile du Prince Edouard mandant que l'enseignement de la langue française, dans les districts scolaires français, soit mis sur le même pied que l'enseignement de la langue anglaise, que les professeurs reçoivent pour l'enseignement du français les mêmes rémunérations pécuniaires et avancements que pour l'enseignement de l'anglais, et que l'inspection des écoles se fasse en français comme en anglais dans les localités françaises.

Pour la propagation de la langue, qui se perd considérablement, surtout sur l'Île ct à la Nouvelle-Ecosse, une société dite Lique française a été organisée.

Sir Hector Langevin en est le président honoraire. En autant qu'il sera possible, des sociétés paroissiales s'organiseront et se tiendront en rapport avec la société générale. Celle-ci, au reste, désire se rattucher à une société du même nom, récemment formée en

France, dans un but analogue.

Des résolutions très importantes sur l'agriculture et l'industrie furent ensuite adopiées, puis le rapport de la troisième commission, sous la direction de M. l'abbe S. Doucet, cure de Poquemouche, et du Révd Père A. Cormier, fut confirmé au milieu des vivats universols et avec un enthousiasme délirant: le drapeau tricolore, c'est à-dire le drapeau de la France, est désormais le drapeau national de l'Acadie française, commo il est le drapeau des Canadiens français, comme il est le drapenu de tous les Français du

Commo marque distinctive de la nationalité acadienne, il y a une étoile, dans la partie bleue du drapean, l'étoile de l'Assomption. L'air national sera l'Ave Maris Stella du chant grégorien, avec des pa-

roles frunçaises.

" La scène, dit le Moniteur, qui accompagna l'a "doption du drapeau et le chant de l'Ave Maris Stel-" la, était solennelle et touchante; un grand nombre " pleuraient. C'est qu'au lieu de la mort nationale, le peuple acadien saluait dans son drapeau l'embleme "de la vie nationale so levant sur lui pour la pre-" mière fois depuis 1713."

- Nous empruntons le paragraphe suivant au Travailleur de Worcester.:

treprise canadienne. M. Josei h Dufresne, autrefois dans le second cas elle a trop de mobilité et peu d'asd'Acton, P. Q., jardinier pratique, qui a une vingtaine (surance dans les mouvements. Enfin, elle doit être

tiers, a planté une pépinière de 11.500 arbres fruitiers et rustiques sur le haut de la côte Bloomingdale, rue Orient. C'est la première pépinière plantée par un Canadien dans la Nouvelle-Angletorre. M. Dufresne, La convention avait attivé à Miscouche une grande qui no demeure aux Etats-Unis que depuis trois ou quatre années, va donner une impulsion nouvelle à la culture des arbres fruitiers; deji ses services ont été requis par plusieurs citoyens de Worcester, qui ont à leur service des jardiniers qui ne s'entendent pas à la culture des arbres. Nous felicitons M. Dufresne et lui souhaitons des succès continus.

CAUSERIE AGRICOLE

CONNAISSANCES NÉCESSAIRES À L'ACHETEUR DU CHEVAL.

Indiquer sommairement les principaux traits de la conformation extéricuro du cheval; faire connaître les défectuosités et les tares qui les déprécient; ou, en d'autres termes, donner un guide dans l'examen et le choix du cheval, tel sera le but de cette causcrie.

Notre intention, en consacrant quelques numéros de la Gazette des Campagnes à ce sujet, n'est pas de donner des détails complets qui pourraient com prendre la matière d'un volume; ce ne sera pas non plus notre intention d'en apprendre à l'amateur instruit et observateur. Non; nous voulons soulement donner aux cultivateurs, sous une forme simple et saisissable autant que nous le pourrons, quelques notions sur l'art difficile de choisir le cheval selon les services auxquels on le destine: ce sera aussi notre but de prémunir les acheteurs de chevaux contre les ruses que savent parfois si bien mettre en pratique coux qui font le commerce de chevanx, que l'on désigne sous le nom de maquignons. Nous nous appuierons pour cela sur les auteurs les plus autorisés qui ont traité de cette question.

Le choix du choval est pour le cultivateur une chose embarrassante sous bien des rapports, que'que soit d'ailleurs le service auquel on destine cet animal, vu le grand nombre de vices, de défectuesités et de tares qui peuvent en diminuer la valeur.

Nous allons e-sayer, en écartant, autant que nous le pourrons, les expressions scientifiques, d'indiquer brièvement la conformation qu'on doit rechercher dans les diverses régions ou partie du corps, les tares qui peuvent s'y faire remarquer, puis jeter un coupd'œil sur l'ensemble du cheval, ses aplombs, ses pro-

portions et ses allures.

La tête du cheval, pour être bien conformée et bello par conséquent, doit être courte, carrée et sèche: courte et de volume moyen pour ne pas surcharger l'encolure et être légère à la main du conducteur; carrée, parce que cette forme résulte de la largeur du front, de l'amplitude des cavités nasales et de l'écartement des ganaches qui sont des dispositions essentiollos; sèche enfin, parce que cot état, indice de race distinguée, contribue à la rendre gracieuse en même temps qu'elle éloigne l'idée d'une constitution molle. Elle doit être attachée à l'encolure de manière qu'elle n'ait plus l'air d'y être plaquée ni d'en être décousue, "Nous enregistrons avec plaisir une nouvelle en- car dans le premier cas elle se meut difficilement, d'années d'expérience dans la culture des arbres frui-linclinée à un angle de 45 degrés, c'est-à dire d'après

tale.

La conformation de la tête est viciouse si cette partie se trouve, ou trop courte, ou trop longue, ou trop le nom de tête décharnée on do tête de vieille. Su direction sera mauvaise si, lo le cheval porte au vent, c'est-à dire a la tête fortement étendue sur l'encolure, car alors il se soustrait à l'action du mors et dans la course n'aperçoit pas les corps placés près de lai; 20. s'il s'encapuchonne, c'ost-à-dire s'il flechit la tête sur le cou de manière à la ramener près du poitruil, ce qui diminue l'action du mors en faisant appayer l'autre, il faut porter son attention sur le plus petit ses branches sur la partie inférieure de l'encolure et qui ordina rement n'a diminue de volume que par empêche l'animal de voir à une grande distance.

Les oreilles, pour être belles, doivent être courtes, minces, très écartées l'une de l'autre; hardies, c'està dire dressées et portées en avant, pour donner à la physionomie une expression d'intelligence de viva cite et d'énergie. Trop rapprochées et trop longues, elles indiquent un manque d'energie, produisent un offet desagreuble et prennent le nom d'or eilles de cochen. Brisées, elles paraissont encoro plus défectueuses. Continuellement agitées, incertaines, portées de tous les côtés elles trahissent le cheval qui a la vue faible ou qui est aveugle. Dirigées momentanément en arrière, couchées comme on le dit, elles annoncent que le cheval est dans l'intention de mordre ou de frapper.

Le front doit être large, plat comme un signe d'intelligence et comme donnant, par l'écartement des yeux, uno physionomie plus expressive au cheval. Sur les côtes, les saillies musculaires doivent être bien dessinées. Si le front est trop proéminent, si en même temps surtout, les oreilles sont longues et rapprochées, on dit que le cheval a une tête de lièvre. La région frontale offre quelquefois en bas, des cicatrices àu dessous desquelles il y a une dépression; ces cica trices sont le résultat d'opérations qu'on pratique parfois dans le cas de morve.

Les salières ou les dépressions qui se trouvent sur les côtes du front et nu dessus des yeux sont à peine prononcées quand le cheval est jeune; profondes, an contraire, lorsqu'il est maigre on vieux. Dans ces der rement de nos jours.

Les tempes, c'est à dire les saillies ossouses qui se trouvent au-dessus, ainsi qu'au bord externe de l'œil, ot limitent en dehors les sulières, ne doivent pas être trop proéminentes: en choquant la vuo, une saidie trop forte indique la maigreur si elle ne trahit pas la vicillesse; des poils blance appeles marguerites, sont un signe certain d'un fige avancé; quelquefois les maquignons arrachent ou colorent ces poils. Enfin, à cette partie, des cientrices, des plaies susceptibles d'intéresser l'articulation, de gêner le jeu des mûchoires, cont convent produites par les coups que ce donne le cheval tourmenté par les coliques ou atteint de vertige. De pareilles lésions, queique n'étant pas graves pur elles memes, doivent copendant tonir l'a chotour en garde, parce qu'ils proviennent de muladies susceptibles de se renouveler.

une ligne intermédiaire à la verticale et à l'horizon-la vitre et les humours parfuitement limpides, les paupières minors, mobiles et largement fendues. Avec ces caractor a l'œil cet l'organe qui donne à l'expression le plus de mobilité, de seu et de vivacité. Si l'œ'i grosse, si par sa longueur ou sa maigreur elle mérite est petit, ou paruit tel, par suite de la disposition des punpières enaisses et pen fendues, il prend le nom d'æil de cochon, donne à la tête du cheval un aspect peu agréable, coîncide ordinairement avec des formes lourdes, empâtées, et indique trop sonvent une prédisrosition à la fluxion périodique. S'il est trop gros, on l'appelle wil de bwuf; il est ulors trop convexe et rend le cheval myope. Si, enfin, un œ lest moins grand que suite de la maiadie lunatique

Le vitre de l'œil q i doit être parfaitement transparento presente quelquefois une tache qu'on appelle tuie quand elle est encore circonscrite, nuage quand elle la recouvre entièrement, et encore leuc ma lorsque étant partielle elle résulte d'une cicatrice. elles donnent au cheval un air stupide Tombantes, La taie et le leucoma nuisent d'antant plus à la vue qu'ils sont plus étendus et plus rapprochés du centre do la vitre. Le cristallin ou la lentille diaphane qui se trouve en arrière de la pupille est quelquefois taché de petits points blancs, de raies de la même conleur, constituant co qu'on appelle les oragons; c'est le commencement de la cataracte qui est complète une fois que le cristallin est entièrement blanc. Si on voit les paupières gonflées, l'œil trouble et larmoyant, il faut craindre la fluzion periodique qui se confond facilement avec une simple ophtalmie ou inflammation de

Le chanfrein, ou la région qui s'étend entre le front et les naseaux, doit être droit suivant sa longueur, large et légèrement évidé sur les côtés où se dessinent les saillies voineuses et musculaires. S'il est bombé, il fait dire que la tête est busquée ou moutonnée; s'il est fortement effacé ou déprime, il lui donne le nom de téte camuse; enfin, s'il est seulement déprimé à l'endroit où repose la muserole du licol, il fait dire que le cheval a une tête de rhinoceros Dans les poulains et les jounes chevaux, les côtes du chanfrein, au lieu d'être un pen déprimés, sont gonflès par suite du travail de la dentition. En examinant cette partie, il niers can, pour les remplir on y souffle de l'air ; mais faut s'assurer qu'il n'y a pas de traces de fracture des cette ruse grossière, autrefois usitée, ne l'est que ra los du nez, et pus de boursoussement à leur extrémité supérieure, comme cela arrive quelquefois dans le cas de morve De même, il fant se défier des traces du feu qu'on y applique pour le traitement de la même maladie.

> Les joues pour être belles doivent être plates en haut, legèrement convoxes en bas, et laisser paraître sous la peau qui les recouvre, les reliefs des muscles et des vaisseaux. Inférieurement une proéminence circonscrite pourrait décéler la déviation d'une dent molaire. Une longue trainée saillante annonce toujours que les aliments s'amassent entre la joue et les dents, qu'en un mot le cheval fuit magasin : défaut facile à reconnuitre et qui se décèle par l'odeur fetide qu'exhale la bouche du cheval. Les traces de setons à la joue doivent attirer l'attention sur l'œil, pour les maudies duquel on en applique quelquefois.

·Les naseaux ou les onvertures qui donnent passage Les yeux doivent être très écartés l'an de l'autre, à la l'air doivent être grande et dilates pour rendre la figur do tôte, grands, vife, brillants, de teinte foncée, respiration ample et aisée, mais il ne faut pas que

leur dilatation soit constante et forcée, comme cela se fait observer dans la pousse. L'étroitesse des nasonux qui coïncide d'habitude avec le reserrement de la poitrine, rend le cheval impropre à la course, et même à tout service qui exige de grands efforts, ou enfin de la rapidité dans des allures. En dilatant le nascau, on trouve en haut une cavité terminée en cal de sac appelée fausse narine, en bas une petite ouverture qui n'est autre que l'orifice du canal conduc teur des larmes, enfin, la pituitaire qui est rosée pendant le repos et qui prend une teinte plus vive quand le cheval est exercé. Cette membrane pâle dans la morve, présente aussi des ulcères ou de potites cicatrices résultant de ces ulcérations. Ces ulcères four ni sent le caractère le plus certain de la morve. Dans cette maladie il y a aussi un écoulement, ou jetage de matière consistante, verdatre on jaunatre, parfois mêlée de stries eauguines s'auglutinant aux aîles du nez et ne sortant ordinairement que par un seul nascau. Quand le jetage a lieu par les deux narines, qu'il est abondant, inodore, peu épais, il indique la gourme, le coryza ou autre affection des voies respiratoires. Si le jetage était dissimulé par les soins du maquignon, on le ferait disparaître en déterminant la toux par la compression du gosier ou de la trachée artère. En explorant l'intérieur du nez, il est bon de a'assurer s'il n'y a pas des polypes ou excroissances, du resto, assez rares. - (A suivre.)

Négondo (érable à Giguère).

M. le Rédacteur,

J'ai le plaisir d'annoncer aux nombreux amateurs du "Négondo" que je ponrrai, encore cette année, entisfaire toutes les demandes qui me seront adressées, soit pour achat do graines on de plants. Cet arbre estsurtont estimé par sa croisd'anologie avec celle de l'érable de nos forêts et avec luquelle on peut faire tout aussi bien du sirop et du sucre.

On neut entailler le Négondo dès l'âge de cinq à six ans, et il coule ahondamment. Je référerai avec plaisir à tons ceux qui, faisant une commande, désireraient avoir des reseigne-

ments particuliers.

La semence d'automne est préférable à celle du printemps. Je puis vendre cette graine des maintenant, our il m'en reste de l'appée der ière; elle est très bonne et dans toutes les conditions possibles de germination.

Toutes les commandes seront expédiées franco, par le retour

de la malle.

M. C. SYLVESTRE.

(Voir l'annonce.)

Organisons partout des carcles agricoles.

Voilà le cri que partout nous devons faire entendre, si nous ne voulons pas demeurer en arrière de nos voisins, au point de vue du progrès agricole.

Depuis quinza ans nous n'avons cessé de faire appel aux cultivateurs, en lour suggérant l'établissement des corcles agricoles dans toutes nos paroisses; se mettre au niveau du perfectionnement agricole écurtant les plantes qui les provoquent.

qui se fait autour de nous, sans quoi nous nous condamnerons à demeurer dans une gêne constante qui nous amènera au découragement, si non à la pauvro-

Ces moyens nous les avons à notre disposition. Organisons des cercles agricoles; encourageons nos sociétés d'agriculture en se fuisant un devoir de compter au nombre de ses membres; envoyons nos enfants, des qu'ils ont l'age de 16 et 18 ans, à nos écoles d'agriculture; souscrivons aux journaux d'agriculture, comme cela se fait dans la province d'Ontario et aux Etats-Unis où chaque journal d'agriculture compte de dix huit mille à vingt-cinq mille abonnés; organisons dans chaque parolese des bibliothèques agricoles.

Avons-nous bosoin de dire quel résultat nous obtiendrions si les cultivateurs se donnaient franchement et cordialement la main pour en arriver à cet état de choses qui ne demande pas pour chacun une grande dépense: l'attention des cultivateurs éveilles, la science et la vérité agricole mises à la portée des masses; la lecture d'une soule ligne dans un livre traitant d'agriculture et dans un journal d'agriculture, mettant en travail des millions d'intelligences forcement inactives, qui ne demandent qu'à ngir; moins d'ivrognerie et ses suites, de caneans, de babils insignifiants, surtout le dimanche; mais des étudos, des conversations utiles, où la morale, la religion et la dignité de l'homme ne perdraient rien.

Porsonne n'ignore que l'agriculture est la base de tout le côté matériel, comme le proclament souvent nos gouvernante, nos députés à nos assemblées législativos, enfin tous ceux qui ont à cœur le développement de l'agriculture, mais qui parfois différent d'une manière alarmante sur les moyens à prendre pour opèrer ce progrès, en paralysant les efforts de coux qui travaillent depuis nombre d'années à cette œuvre patrictique. Qu'on le sache bien bien : sans l'agriculture, tout retournerait à néant, et nos gouvernants se doivent à eux-mêmes de ne pas décourager les vaillants champions de la cause agricole, en leur enlevant les moyens d'action, car c'est une humiliation qu'ils no méritent pas.

Quo l'agriculture soit donc la principale préoccupation de nos gouvernants et des gouvernés; qu'on no neglige ancune occasion, ancun moyen d'en developper l'esprit, d'on faire naître l'amour d'en dévoiler les principes à ses so dats, à son armée de travailleurs, nourrissours de la patrie, " armée la plus uti'e, " puisque sans elle sa sœ:r, l'armée du sabre et du " canon, disparaîtrait commo un souffle. "

Lo lait bleu.

Il faut envoir distinguer entre le lait qui a natunons avons, à maintes reprises, démontré l'action rellement une couleur azarée et celui qui bleuit après qu'ils pouvaient avoir sur la génération présente des avoir été exposé à l'air. Le premier cas n'a rien d'incultivateurs, et nommment en faveur des jounes gens quiétant; la tointe neurée du luit provient de corappolés à exercer plus tard l'état du cultivateur. Il taines plantes qui ont été absorbées par l'animal. faut qu'il s'instruise de son art, qu'il s'instruise de D'autres espèces de plautes ont la même faculté de suite, et il n'est que temps, le salut est là et n'est colorer le lait et surtout le bourre en jaune. Ces coloque là. Mais pour cola, il faut en prendre les moyens, rations naturelles n'influent pas sur les qualités du et le vouloir sériousement et sans retard, car on doit luit, et il est facile de les régler et de les climiner on

Le lait qui blouit après son séjour à l'air, éprouve, au contraire, une maladie très caractérisée et sur laquello nous devons donner quelques détails, d'après les théories exposées dans le Nouveau dictionnaire pratique de médecine, de chirurgie et d'hygiène vétérinaire de M. Sanson:

"Le lait, au moment de la traite, ne présente rien d'anormal, et il a la composition du lait ordinaire. Après vingt quatre ou trente six heures de séjour dans la laiterie, la crème étant montée plus ou moins complètement et la coagulation du caséum effectuée ou non, l'on voit apparaître de petites taches bleues, d'abord à peine perceptibles et isolees, puis grandissant rapidement et finissant par se confondre en une masse de couleur indigo, parsemée parfois de petites taches orangées d'une étendue variable. Dans l'épaissour de sa masse coagulée, le prolongement gagne de proche en proche, et finalement celle ci prend une teinte de bleu grisâtre sale, une consistance gluante, et sa surface devient comme couverte d'écume. "

Cette maladie, que M. Sanson a ainsi caractérisée, a été signalée par plusieurs journaux d'agriculture publiés en France, où elle s'est manifestée. On a eu recours à plusieurs remèdes que l'on administrait à la vache; mais on s'est aperçu que c'était on pure perte, car il y a été constaté que le mal ne résiduit pas dans l'animal, mais bien dans la laiterie. Des véterinaires en renom, Fuchs, Furstemberg, Hallier, Mosler, etc., ont fait une étude spéciale sur cette maladie, et ils ont constaté que le bleuissement du lait était dû à la présence d'un petit insecte, le perucillum glaucum dont les germes tombent dans le lait et s'y développent rapidement. Cet insecte existe dans les laiteries; on le voit, en effet, se développer dans la maturation des fromages; dans les laiteries mal on trotenues, pendant la saison chaude, il peut devenir un fleau pour le lait; s'il se trouve dans des circonstances favorables pour son développement, il grandit et se multiplie en donnant lieu aux phénomènes que nous avons rapportés plus haut.

Le moyen de combattre ce sléau est très simple, lorsqu'on connaît la nature du mal. M. Elten, dans un traite sur l'industrie laitière, expose ainsi, d'une manière très lucido, les procedés à employer :

" La fumigation sulfureuse de la laiterie m'a paru êtro lo soul moyon efficace d'empêcher le blouisse ment du lait ou de borner tout de suite ses essets quand il s'est manifesté. Aussitôt qu'on a constaté sa production, on ferme les volets des fenêtres et la porte de la laiterio, et l'on allume un ou deux bâtons do souffre, de façon à remplir la pièce d'une atmosphère épaisse d'acide sulfureux, durant quatre ou cinq houres. On l'ouvre ensuite et en l'aère complètement.

"Tant que le phénomène s'y reproduit à un dégre quelconque, la même opération doit être renouvelée chaque jour..... J'ai employé ce moyen avec des résultats constumment certains, dans une laiterie où je depose chaque jour trois cents pintes de lait et au- Conservation des tuteurs et des pièces de bois endossus.....

Dans les années précédentes où je suivais l'opinion générale que le bleuissement du lait est déterminé par pour remédier à l'inconvénient et j'en ai subi de pour 100 la durée du bois mis en terre.

graves dommages, parce que le beurre acquiert ainsi uno conleur grise qui le rend invendable.

"Finalement, mes observations me conduisirent à la supposition que les taches bleues pouvaient être dues à la propagation du cryptograme. Cette supposition me fit penser que les germes de celui-ci, apportés par l'air dans le lait, pouvaient être détruits. J'avais songé d'abord à une forte fumigation de la laiterie et du chlere gazeux, mais j'en fus dissuadé par la crainte de nuire à la santé de la personne employée à cette besogne. Je me décidai alors en faveur de l'acide sulfureux dont l'action s'est montrée si efficace qu'il n'y avait plus lieu d'essayer aucun autre moyen.

On voit que la question est maintenant complètement élucidée, et que le remède à employer est aussi simple qu'économique.

Les chevaux de travail au pâturage.

Nombre de cultivateurs sont d'avis qu'il est préférable de mettre les chevaux au pâturage que de les garder à l'étable, quand ils ne sont pas à l'ouvrage, dans le cours de l'été. S'il y avait, durant cette saison, l'espace d'un mois ou plus pendant lequel les chevaux ne sont pas requis pour le travail, il y aurait cortainement avantage de les tenir au pâturag; mais nous savons qu'il n'y a pas de ferme où l'on tienne les chevaux aussi longtemps sans let faire travailler. Généralement on s'en sert plus ou moins souvent chaque jour. Rien n'est plus injurieux à la santé des chevaux, que de les prendre du champ à pâturage pour aussitôt les soumettre au travail. Vous pouvez, en les faisant travailler, leur donner du grain, mais cette nourriture additionelle leur est d'aucune utilité, parce qu'ils ont ordinairement le corps lâche lorsqu'ils sont soumis au pâturage d'une manière régulière.

Les chevaux ne peuvent soutenir une longue marche ou résister à de rudes travaux s'ils ont été tenus au pâturage. Lorsqu'on veut s'en servir pour faire les labours à l'automne, il faut les tenir à l'avance pendant plusieurs semaines à l'écurie, pour les préparer à ces rudes travaux.

Il est vrai qu'en mettant les chevaux au pâturage on épargne une certaine quantité de foins et les soins à leur donner ne sont pas aussi considérables que s'ils étaient tenus à l'écurie; mais on perd d'un côté ce que l'on gagne de l'autre. L'on ne peut pas travailler une journée entière avec un cheval que l'on aurait pris au champ lo matin; il faudra le laisser reposer pendant une heure au moins le midi, puis il devra cessor le travail de bonne heure le soir. Si l'on prend en considération cette perte de chaque jour, on s'apercevra qu'il n'y a pas économie de garder les chevaux constamment au pâturage.

foncés dans la terra.

On a toujours considére comme très difficile de préuno altération primitivo de colui ci ou une maladie venir la pourriture du bois dans la terre, et suivant le de la vache produite par l'alimentation ou d'autres | British farmer's Gazette, une simple précaution, ne circonstances, j'ai suit beaucoup d'essorts superflus, coûtant ni travail, ni argent, augmenterait de 50

C'est simplement en mettant le bois en terre, dans le sens opposé à celui dans lequel il a poussé, que l'on obtiendrait ce remarquable résultat.

Des expériences ont été faites et des morceaux de chêne placés en terre, dans le sens qu'ils avaient en poussant, ont été pourris après douze années, tandis que d'antres pièces du même arbre, placées à contre sens, ne donnaient pas signe de moisissure plusieurs années après. Le principe de ce procédé tient à ce que les tubes capillaires du bois doivent être placés dans le sens oppose à la murche de la moisissure qui se ferait dans le même sens.

Choses et autres.

Les vices rédhibitoires .- Sons le titre susdit, le Journal d'Indreet-Loire, publié à Tours, France, publie l'article que nous reproduisons ci-après, et qui est de nature, croyons nous, à appo-ler l'attention du Barreau de la Province de Québec sur cette question si controversée des vices rédhibitoires, en matières de ventes et échanges d'animanz.

"Les chambres, dit le journal français, ont voté le projet de loi adopté sur les ventes et échanges d'animaux. "Ce projet est d'un grand intérêt pour les populations rurales, où, depuis longtemps, on reclamait des modifications à la loi de 1838 qui régit la matière.

"L'article 1641 du code civil français (résiliation des mar-chés), sera applicable aux maladics ou défauts ci-après :

" Pour le cheval, l'Ane et le mulet :

La morve. Le farcin. L'immobilité. L'emphysème pulmonaire. Le cornage chronique. Le tie proprement dit, avec on sans neure de dents. Les boiteries anciennes intermittentes. La fluxion périodique des yeux.

" Pour l'espèce ovine :

La clavelée; cette maladie, reconnue chez un seul animalientraluera la rédhibition de tout le troupeau s'il porte la marque du vendeur.

" Pour l'espèce porcine :

La ladrerie:

"L'action en réduction de prix, autorisée par l'article 1644 du code civil, ne pourra être exercée dans les ventes et échanges d'animaux, lorsque le vendeur offrita de reprendre l'animal vendu, en restitant le prix et en remboursant à l'acquéreur les frais occasionnés par la vente.

"Aucune action en garantie, même en réduction de prix, ne sera admise pour les ventes ou pour les échanges d'animaux

domestiques, si le prix, en cas de vente ou la valeur en cas

d'échange, no dépasso pas 100 francs.
"Le délai pour intenter l'action rédhibitoire sera de neuf jours francs, non compris le jour fixé pour la livraison.

"L'acheteur, à peine d'être non recevable, devra provoquer, dans le délai de neuf jours francs, la nomination d'experts chargés de dresser procès-verbal.

"Le vendeur sera dispensé de la garantie résultant de la morve ou du farciu, pour le cheval, l'anc et le mulet, et de la clavelée pour l'espèce ovine, s'il prouve que l'animal, depuis la livraison, a été mis en contact avec des animaux atteints

de ces maladies.

"Tels sont les traits principaux de la lel que, sans doute, le Journal officiel ne tardera pas à promulguer."—L'Etendard.

Maladie des bêles à cornes en Russie.-Une maladie de bêtes à cornes sévit en Russie. Les autorités ont essayé d'intervenir et de faire abattre les animaux attaqués de la contagion, mais les paysans sont intervenus, et ont obligé, par la force, les re-

présentants du gouvernement à s'éloigner au plus vite. La conséquence de cette manœuvre, c'est que le bétail de Russie ne pourra être transporté dans aucuu autre pays d'Eu-

C'est une nouvelle occasion pour les exportateurs canadiens de prendre un pied solide sur le continent, dans le commerce des animaux.-Le Monde.

RECETTES

Les os broyes donnes aux bêtes à cornes malades.

Nons avons souveut démentré à nos lecteurs l'eff t puissant que l'emploi des os pouvait avoir sur la végétation, et chaque fois nous avons conseille aux cultivateurs d'en faire ample provision, an lien de les jeter dans le voisionge de la maison ou dans la basse-cour. Ce qui pourrait davantage nous inviter à les utiliser, c'est que nous nouvons en tirer profit pour la santé des hêtes à cornes. En effet, on a pu constater que les os broyés donnés en petite quantité aux bêtes à cornes malades, les ramenaient bientôt à la santé. Si vous vous aperceves qu'un animal manque d'appétit, et amaigrit à vue d'wil, faiteslni prendre à chaque repas, pendant quelques jours, une roquille d'os concassé que vous mêlez à sa nourriture ordinaire de son ou de gaudriole. On assure même qu'une vache à l'état de stérilité se trouve hien de l'emploi des es concassés donnés à la même dose que plus haut et pendant quelques jours.

Préparation des cornichons.

On choisit des cornichons petits et bien verts; on lenr conne la queue et on les brosse un à un, on les met dans un lingo blanc; on les saupoudre avec du sel fin et on les secone pendant quelque temps pour multiplier les points de contact, en-suite on suspend le linge qui les contient pendant douze or quinzo heures. Les cornichons perdent ainsi la moitié de leur naigre. On range les cornichons dans un vaso en y ajoutant du piment, quelques oignons blancs et de l'ail; on verse sur le tout et à froid, do bon vinaigre blanc; si le vinaigre ne paraît pas assez fort, on y ajoute un douzième d'eau-de-vie qui no tarde pas à se convertir en vinaigre très énergique. Les cornichons sont très verts et beaucoup plus fermes que ceux ent lesquels on verse à plusieurs reprises, du vinaigre bouillant.



CONTRATS DE LA MALLE.

ES SOUMISSIONS adressées au Mattre Général des Postco serout reques à OTTAWA jusqu'à MIDI, le

$19~{ m SEPTEMBRE}$

pour le transport des malles de sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années dans chaque cas, aller et retour, entre les endroits et dessous moutionnés, à partir du PREMIER JANVIER prochain:

CROSS POINT et SILLARVILLE, deux fois par semaine : LES EBOULEMENTS et SETTRINGTON, deux fois par 50maine;

MARLOW et U. S. BOUNDARY LINE, trois fois par se-

maine; iEIGETTE et STE FLAVIE STATION, deux feis par semaine;

STE FAMILLE et ST-PIERRE D'ORLEANS, trois fois par

ST FELICÍEN et TICOUABE, deux fois par semaine :

r-moise of La Station Du Chemin de Fer, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions des contrats projetés, seront en vuo aux buroaux de postes ci-haut mentionnes et aux bureaux intermédiaires, ou au bureau du soussigné, ou l'on pour-ra, aussi, se procurer des formules de soumission.

> WILLIAM G. SHEPPARD. Inspocteur des Postes:

Bureau de l'Inspectour des Postes, ? Québec, 21 juillet 1884. 4 soptembre 1884.

PROVINCE DE QUEBEC. District de Rimouski.

COUR DE CIRCUIT.

No. 1520.

Le premier jour de septembre 1884, devant le Greffier en vacance.

JOSEPH NORBERT POULIOT, Ger., avecut, C. R., de la Ville de St Germain de Rimonski,

Demandeur.

MAJORIC LANGIS, journalier, ci-devant demonrant en la paroisse de Ste Cécile du Bio et maintenant absent de la Province de Québec et demonrant dans des lieux incon-

L est ordonné eur motion du Demandonr, yn gu'il appert du rapport de Octave Terriault, l'un des buissiers de la Coar Supérieure immatriculés pour le District de Rimonski, annexé au bref de sommation émané en cette cause, que Majoric Lanau bref de sommation smans en cette cause, que Majoric Langis, défendeur en icelle, n'a pu être trouvé ni assigné dans ce district où il n'a plus de domicile, ayant quitté le domicile qu'il avait ci-devant en la paroisse de Ste Cécile du Bie, dit district, et quitté la Province de Québec, que lui défendeur soit notifié par un avis à être publié deux fois en langue française dans le papier-nouvelles la Gazette des Campagnes, publiés à Ste Auge du la Proprière et deux fois en langue que publice à Ste Anne de la Pocatière, et doux fois en langue an-glaise dans le papier-nouvelles The Quebec Daily Mercury, pu-blic en la cité de Québec, à l'effet de comparaître sons deux mois à compter de la dernière insernion du dit avis, pour 16pondre devant cette Cour à l'action du Demandeur et que faute par lui de ce faire, il soit permis au Demandeur de procéder à jugement contre lui comme dans une cause par défaut.

A. P. LETENDRE,

G. C. C.

4 nont 1884.

VENTE PAR LE SHÉRIF.

YHARLES BERTRAND, conyer, marchand, de Saint Jean-Dantiste de l'Isie-Verte, et al., Demandeurs; contre AR-THEMISE SIROIS, de la cité de Mentréal, veuve de feu Régis Laviolette, Défenderesse, c'est à-savoir :

Un emplacement situé dans le village de Saint-George de Caconna, contenant cinq parches de front sur dix perches de profondeur, comm et désigné sous le No. 26, aux plan et livre de renvoi officiels du dit village de Saint-George de Caconna, avec bâtisses sus-construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendu à la porto de l'église de la paroisse de Saint-George de Caconna, VENDREDI, le CINQUIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures avant-midi. Bref rapportable le seizième jour de septembre aussi prochain.

F. A. SIROIS,

Shérif.

4 août 1854.

GRAINES DE NÉGONDO (Erable à Gignères) à 10 cts le 100 ou 25 ets l'ones. Une once contient pids de 500 graines. Déduction libérale à ta livre. Magnifique s plants de doux à trois ans pour 15 ets pièce. Expédié france. S'adressor à

M. C. SYLVESTRE, Mattro de poste, St-Barthélemy (Comté de Bertier, P. Q.)

Fermier demandé

On demande immédiatement un bon fermier. Bon prix et saluire fixe. Pour informations, s'adresser à J. O. TOUSI-GNANT, avocat, au No. 26, rue Ste Anne, Haute ville, Quélice, ou à Ste Sophie de Lévrard, comté de Nicolet.

PTANOS

De New-York

Répondant aux goûts artistiques les plus recherchés.

Son délicieux-Touche parfaite-Solidité à toute spreuve établie par un demi-siècle d'expérience.



New-York 1853:

PREMIER PRIX

New-Jersey 1860 : PREMIER PRIX

Philadelphie 1876:

 $m{D}$ iplóme d'honncur

Médaille de Mérite

MONTRÉAL 1880:

DEUX DIPLOMES D'HONNEUR ET PREMIER PRIX EXTRA au-dessus de tous les compétiteurs, sans exceptiou.

OFFICIEL

Exposition de la Puissance, Montréal 1880

Premier Prix Extra.

Classe X, Groupe I, Sec. extra. Grand plane carred trois cordes.

HAZELTON FRÈRES, N.-Y.

1880

Montréal, Province de Québec, EXPOSITION DE LA PEISSANCS.

Le Comité Permanent de l'Exposition décerne ce DI-PLOME A MM. Hazelton Frères, N-Y., pour le meil-leur piano carré à troi co des, pour aupériorité du son, du mécanismo et de la fabrication au-dessus de tous les compétitoura.

L. H. Massue, President. GEORGES LECLERE, S. C. STEVENSON.

Sec. conjoints.

1880

Montréal, Province de Quélec. EXPOSITION DR LA PUISSANCE.

Le Comité Permanent de "Exposition décerne ce DI-Pi OME 'à MM. Hazelton Frères, N. Y., pour piano droit, pour richesse, pureté, quali é chantante, délicatesse 'et puissance de sou, avec touche élastique et excel ence do construction.

L. H. MASSUE, Président. GEORGES LECLERE, S. C. STEVENSON.

Sec. conjoints.

Ces recompenses out 6t6 décernées sur la recommindation unanime des cinq juges dans la classe X. Le piano Albert Weber, de New-York, était un nombre des compétiteurs du même groupe et de la même section. Les pianos Hazelton n'étalent pas aux Expositions de Montré il de 1831 et 1882.

A part les pianos carrés, je viens de recevoir un assortiment considérable de PIANOS DROITS qui ont été examinés et admirés par les sommités musicales, à Montréal.

Les artistes et les acheteurs sont spécialement invités à ve-

nir les examiner eux-môines.

Toujours en magasin l'assortiment le plus considérable de pianos et d'Orgues qu'il y ait en Canada.

L. E. N. PRATTE,

IMPORTATEUR DE PIANOS.

No. 1676 rue NOTRE-DAME-(Près de l'église Notre-Dame,)

MONTHUM